

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2020-2025



Depuis de nombreuses années, le SIRTOM du Laonnois est engagé dans la prévention des déchets. Le nouveau programme de prévention des déchets ménagers et assimilés est en cours d'écriture.

Objectif de réduction : -10% de déchets entre 2018 et 2025

La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi a choisi 6 axes de travail :

-  **Eco-exemplarité des collectivités**
-  **Lutter contre le gaspillage alimentaire déchets**
-  **Encourager le compostage sous toutes ses formes**
-  **Encourager la consommation responsable**
-  **Réduire les déchets des entreprises**
-  **Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets (ex : subventions)**

Les prochaines étapes :



*PLPDMA = Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Jusqu'au 15 mars 2021, le SIRTOM du Laonnois souhaite recueillir vos idées d'actions pour aider à la réduction des déchets afin de les intégrer dans son programme.



Pour participer, envoyez vos idées d'actions à l'adresse email suivante :

preventiondechets@sirtom-du-laonnois.com

Merci de votre participation